

## CONDITIONS GENERALES DE LOCATION AU CAMPING BEAUSEJOUR 2020

La demande de réservation entraîne l'adhésion aux présentes conditions de vente et l'acceptation complète et sans réserve de leurs Dispositions. Les présentes CGV s'appliquent aux opérations de location conclues par le Camping Beauséjour avec des clients particuliers. Tout client reconnaît avoir la capacité de contracter, c'est-à-dire avoir la majorité légale et ne pas être sous curatelle ou sous tutelle. Toute réservation ne sera valide qu'après CONFIRMATION ECRITE du Camping Beauséjour et la réception d'un acompte de 30% du montant total du séjour. Une caution de 80€ est demandée à votre arrivée et vous sera restituée après l'état des lieux ou renvoyée par courrier la semaine d'après.

### **Camping Beauséjour (classé 4 étoiles depuis le 24 mai 2017)**

29 A Rue Michelet – 62510 Arques

Tel : 03.21.88.53.66

[contact@campingbeausejour62.fr](mailto:contact@campingbeausejour62.fr)

Ouverture du 28 mars au 30 novembre – Numéro SIRET : 481 610 0327 00019

Nom/Prénom :

Adresse :

Tel :

Mail :

Location du : / / 2020 au / / 2020

Du Mobil-Home N°

Tarif pour la période considérée : €

Arrhes 30% :

Solde à l'arrivée : € + taxe de séjour de 0.20€/adulte (+13 ans)/nuit

### **Distance de la ville ou du village le plus proche :**

Le camping est situé à 3.7 Km de SAINT OMER et à 1,2 Km de la ville d'Arques.

La gare la plus proche est située à 6.2 Km.

Le magasin d'alimentation le plus proche est à 1 Km.

Le camping est situé en proximité des maisons urbaines.

Le camping est situé au cœur de l'audomarois et bénéficie d'un accès direct aux étangs de pêche Beauséjour.

### **Informations pratiques :**

Transport locaux :

Coordonnées des services de transport locaux autobus : 08.00.51.02.32

CASO Bus : Ligne 3 du lundi au samedi

Equipements communs situés sur le camping :

Présence d'un Lave-Linge et sèche-linge.

Une salle d'animation

Une aire de jeux pour les enfants, piste de pétanque, table de Ping-pong, babyfoot.

### **Informations générales :**

La remise des clefs : la réception est ouverte du lundi au vendredi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures ; le samedi et le dimanche de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures.

Les arrivées se font à partir de 15 heures et jusque 18 heures et les départs avant 11 heures. En cas d'arrivée tardive, merci de nous contacter. Paiement : Espèces, carte bancaire, chèques, chèques vacances, virement.

Compris dans le tarif de base : hébergement équipé, couverture ou couette et oreillers. Non compris dans le tarif de base : Linge et draps, nettoyage en fin de séjour.

Les charges (eau, gaz, électricité) sont comprises en court séjour.

### **Caution**

Une caution de 80 Euros vous sera demandée à l'arrivée du séjour. Elle garantit la perte, la casse ou la dégradation du matériel du logement et 80 Euros pour la propreté des lieux. Elle sera détruite après votre départ. Le nettoyage de votre hébergement doit être assuré par vos soins. Si celui-ci n'est pas satisfaisant ou si des dégradations sont constatées des frais pourront être retenus sur cette caution.

**Voiture** : Un seul véhicule motorisé n'est autorisé à entrer et à stationner dans l'enceinte du camping, sur les parkings réservés aux locations. En aucun cas les véhicules ne sont autorisés à entrer sur la pelouse des parcelles. Les autres véhicules devront se stationner sur le parking à l'entrée du camping.

**Animal** : Accepté, tenu en laisse obligatoire et carnet de vaccination à jour.

**Responsabilité** : La responsabilité de la SARL DLA Camping Beauséjour ne saurait être engagée en cas de vol, perte, dommage de quelque nature que ce soit, pendant ou suite à votre séjour. La direction n'est responsable que des objets déposés à la Réception. Respect de l'environnement et des paysages. Pour le confort de tous, nous vous remercions de respecter les consignes suivantes : veuillez respecter les pelouses, les massifs, les plantations. Merci de ne pas couper de plantations et de ne jeter de débris (mégots y compris) dans la nature. Le linge ne doit pas être étendu de façon apparente. Aucune tente n'est autorisée.

Les produits inflammables pour l'allumage des barbecues sont proscrits. Nuisance sonore, les locataires sont priés d'éviter tout bruit et discussion pouvant gêner les voisins. Les appareils sonores doivent être réglés en conséquence. Le silence doit être total entre 23H et 8H. Des manifestations exceptionnelles pourront cependant être autorisées ou organisées après accord de la direction. Sécurité : **la circulation est interdite entre 22H et 7H30**. Toutefois, au-delà de 22h vous pourrez toujours vous stationner sur le parking à l'entrée du domaine et vous rendre à pied dans votre hébergement. Sur l'ensemble du camping, la vitesse de circulation en véhicule à moteur est limitée à 10Km/H.

**Horaires d'arrivée et de départ** : Les arrivées se font à partir de 15 heures et les départs jusque 11 heures.

Nom et prénom du locataire :

Fait à :

Le :

Signature :